



Etablissement public du parc national des Calanques

Arrêté établissant la liste des armateurs et des navires exerçant une activité de transports de passagers dans les espaces maritimes du cœur du parc

N°2014 – 01

Le Directeur de l'établissement public du Parc national des Calanques,

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 331-2 ;

Vu le décret n° 2012-507 modifié du 18 avril 2012 créant le Parc national des Calanques et notamment son article 15 ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 juillet 2012 modifié portant nomination d'un directeur par intérim de l'établissement public du Parc national des Calanques ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 avril 2013 portant nomination du directeur de l'Établissement public du Parc national des Calanques ;

Vu l'arrêté n°2013-01 du 7 janvier 2013 établissant la liste des armateurs et des navires exerçant une activité de transports de passagers dans les espaces maritimes du cœur du Parc national des Calanques ;

Vu l'arrêté n°2013-02 du 15 mai 2013 établissant la liste des armateurs et des navires exerçant une activité de transports de passagers dans les espaces maritimes du cœur du Parc national des Calanques ;

Vu les arrêtés du Directeur de l'établissement public du Parc national des Calanques portant décisions individuelles n°2013-73 du 28 mai 2013, n°2013-74 du 28 mai 2013, n°2013-75 du 28 mai 2013, n°2013-76 du 28 mai 2013, n°2014-59 du 15 avril 2014, n°2014-87 du 15 mai 2014 autorisant l'activité de transport de passagers avec un nouveau navire ;

Vu les arrêtés du Directeur de l'établissement public du Parc national des Calanques portant décisions individuelles n°2013-76 du 28 mai et n°2014-87 du 15 mai 2014 autorisant l'activité de transport de passagers pour un nouvel armateur avec un nouveau navire ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'inscription des nouveaux armateurs et des nouveaux navires sur la liste des armateurs qui exercent une activité de transport de passagers pour la visite des Calanques, quel que soit le port de départ, avec des navires circulant dans les espaces maritimes du cœur de parc, ainsi que les navires utilisés à cet effet ;

ARRETE

Article 1

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°2013-02 du 15 mai 2013 établissant la liste des armateurs et des navires exerçant une activité de transports de passagers dans les espaces maritimes du cœur du Parc national des Calanques.

Article 2

Il est constaté que les armateurs et leurs navires exerçant une activité de transports de passagers dans les espaces maritimes du cœur du parc pour la visite des Calanques, quel que soit le port de départ, sont les suivants :

I. – « L'Union des armateurs cassidains » n°390 299 998 R.C.S. Marseille à l'adresse 5 rue Monseigneur de Belsunce 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° L'Œil de verre II immatriculé MA915740

II. – « SARL La Visite des Calanques » n° 394 081 756 R.C.S. Marseille à l'adresse 5 rue Jules Simon 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec les navires :
1° Moby Dick III immatriculé MA897092
2° Sirocco immatriculé MA923584
3° Notos II immatriculé MA914100

III. – « SEP Le Napo » n° SIRET 442 382 768 00012 à l'adresse Résidence les Terres Marines bâtiment 32 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Le Napo immatriculé MA479860

IV. – « 2MDB » n°431 939 586 R.C.S. Marseille à l'adresse 46 avenue des Calanques 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Regali immatriculé MA924424

V. – « François CASADONTE » n° SIRET 310 362 785 00027 à l'adresse 3 avenue Bailli de Suffren 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire:
1° Asterix III immatriculé MA915742

VI. – « Gwendoline DE SOUSA » n°488 251 406 R.C.S. Marseille à l'adresse 13 rue Lamartine 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Flipper II immatriculé MA264112

VII. – « Bois d'amour » n°479 854 598 R.C.S. Marseille à l'adresse 3 rue Michel Blanc 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Bois d'amour II immatriculé MA929598

VIII. – « Rémy GROS » n° d'armateur 19727142 Chemin de la Louisiane 13600 Ceyreste exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Cassidain immatriculé MA915743

IX. – « STEP CARCISSIS » N° SIRET 409 071 818 00028 5 rue Jean-Baptiste Ducros 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Nounours immatriculé MA225567

X. – « Jocelyn BOYER » n°398 320 655 R.C.S. Marseille à l'adresse 17 rue Thérèse Rastit 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Œil de verre immatriculé MA862646

XI. – « SARL S'Agan » n°483 803 458 R.C.S. Marseille à l'adresse Avenue de la Viguerie le Solemar 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire:
1° Canaille immatriculé MA932277

XII. – « Le Tiki » n°490 700 937 R.C.S. Marseille à l'adresse 9 avenue du jeune Anarchasis 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :

1° Tiki immatriculé MA308145

XIII. – « Le Calendal » n° 493 336 705 R.C.S. Marseille à l'adresse 20, traverse du soleil 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :

1° Calendal immatriculé MA925830

XIV. – « Rémi LEVRAUD » n°328 956 529 R.C.S. Marseille à l'adresse 7 rue Michel Arnaud 13260 Cassis exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :

1° La Belle Blonde II immatriculé MA347494

XV. – « Les amis des Calanques II » n° SIRET 519 660 401 00018 à l'adresse 34 rue Grand Madier 13600 La Ciotat exerce l'activité de transport de passagers avec les navires :

1° Le Ciotaden immatriculé MA923118

2° Citharista immatriculé MA850598

3° Le Mistral immatriculé AJ881308

4° Enola immatriculé MA930309

5° Marcie immatriculé MA930308

XVI. – « SNC Bernard JEANSELME » n° 483 120 465 R.C.S. Marseille à l'adresse 390 Avenue François Billoux Batiment 11 Grillon 13600 La Ciotat exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :

1° Aquilade immatriculé MA 777501

XVII. – « ICARD Maritime » n°330 245 531 RCS Marseille à l'adresse 1 quai Marcel Pagnol 13007 Marseille exerce l'activité de transport de passagers avec les navires :

1° Revellata 1 immatriculé MA271196

2° Chourmo immatriculé MA925037

3° L'Aiglon III immatriculé MA 893809

4° Vaillant immatriculé MA302481

5° Hélios immatriculé MA930750

XVIII. – « Croisières Marseille Calanques » n° 481 949 915 R.C.S. Marseille à l'adresse 1 La Canebière 13001 Marseille exerce l'activité de transport de passagers avec les navires :

1° Ilienne immatriculé MA316472

2° Green calanques immatriculé MA929507

3° Calanques express immatriculé MA928909

4° Alizé immatriculé MA928829

XIX. – « Bleu évasion » n°499 380 020 R.C.S. Marseille à l'adresse 17 rue Audemar Tibido 13008 Marseille exerce l'activité de transport de passagers avec les navires :

1° Loonis immatriculé MA929362

2° Kiwwis immatriculé MA930027

3° Whallis immatriculé MA930028

4° Sunrise immatriculé MA930774

5° Sunset immatriculé MA930773

6° Reglis immatriculé MA931754

XX. – « Frioul If Express » n°479 015 711 R.C.S. Aix En Provence à l'adresse Clos Piervil - Chemin du viaduc Pont de l'arc 13090 Aix-en-Provence exerce l'activité de transport de passagers avec les navires :

1° Chevalier Paul immatriculé MA925824

2° Edmond Dantes immatriculé MA925825

3° HJ Esperandieu immatriculé MA925823

XXI. – « SARL Levant'in » n°453 387 359 R.C.S. Marseille à l'adresse 1 rue de la République 13002 Marseille exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :

1° E Colorato immatriculé MA928551

XXII. – « Au gré du vent » n°433 921 079 R.C.S. Marseille à l'adresse 38 rue du petit puits 13002 Marseille exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :

1° Le don du vent immatriculé MA328969

XXIII. – « Société Maritime Sanaryenne » n°405 109 125 R.C.S. Toulon à l'adresse Les hauts des mazets 724 avenue de la calade 83140 Six Fours les plages exerce l'activité de transport de passagers avec le navire:
1° Croix du Sud V immatriculé TL923491

XXIV. – « SARL Atlantide Trans Varoise Maritime » n°378 536 437 R.C.S. Toulon à l'adresse 608 Chemin du grand if hameau de vallongue 83150 Bandol exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Atlantide I immatriculé TL790547

XXV. – « FERRERO ADDIS ROSE » n°431 384 387 00012 SIRET à l'adresse 286, Rue Danton 83150 Bandol exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° La Bandolaise II immatriculé TL298599

XXVI. – « Méditerranée de Services Maritimes » n°434 065 728 R.C.S. Aix En Provence à l'adresse ZAC des Agglomérés l'anse Aubran 13110 Port de Bouc exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Cisampo immatriculé MA910170

XXVII. – « SARL Croisières Côte Bleue » n°419 271 531 R.C.S. Aix En Provence à l'adresse 89 chemin du rouet 13620 Carry le rouet exerce l'activité de transport de passagers avec le navire:
1° Albatros 66 immatriculé MA863335

XXVIII. – « Patrick PETIT » n° SIRET CMAF 0000 318 W01 n° d'identification MA 88U4045 à l'adresse 4 rue Marcel Bodelle wsw13960 Sausset les pins exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Cobra II immatriculé MA704728

XXIV. – « Jacques VIDIL et associés » n°434 267 167 R.C.S. Marseille à l'adresse 30 rue de la loge 13002 Marseille exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Alliance immatriculé MA266472

XXX. – « Monsieur WALMETZ Thierry » N° SIRET: 513 317 545 à l'adresse 8 Allée des Murex Les Anémones 83270 Saint Cyr sur Mer exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° O2mer, immatriculé TL 928866

XXXI.-« Thierry Brondi » n°481 271 492 R.C.S. Toulon à l'adresse 120 chemin Les hauts du Lançon 83190 Ollioules exerce l'activité de transport de passagers avec le navire:
1°Maireva immatriculé TL926973

XXXII.- « Littoral Bleu Aventure » n°489 361 519 R.C.S. Toulon à l'adresse 338 rue de la courtaude 83140 Six-Fours-les-plages exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Bleu aventure, immatriculé BC781493

XXXIII. – « SARL ATVM / Société maritime varoise d'investissement » n°481 139 186 R.C.S. Toulon à l'adresse 608 Chemin du grand if hameau de vallongue 83150 Bandol exerce l'activité de transport de passagers avec les navires :
1° Briefing 1 immatriculé B C782160
2° Atlantide 2 immatriculé TL930668

XXXIV. – « Turquoise Calanques » n°751 161 217 R.C.S. Marseille à l'adresse 11 rue Rigaud 13007 Marseille exerce l'activité de transport de passagers avec le navire :
1° Larimar immatriculé MA931034
2° Out-Rage immatriculé MA925860

XXXV.- « Sanary aventure marine » n°750 831 372 à l'adresse 120 chemin Les hauts du Lançon 83190 Ollioules exerce l'activité de transport de passagers avec le navire:
1°Altore immatriculé BC785787

XXXVI.- « Eden Boat » n°389 357 732 R.C.S. Marseille à l'adresse ZI des Paluds avenue des Caniers 13400 Aubagne
1° Chuppa-Chups II immatriculé MA931801

XXXVII.- « SE2C » n°794 624 486 R.C.S. Toulon à l'adresse Les hauts des Mazets 724 avenue de la calade 83140 Six Fours les plages exerce l'activité de transport de passagers avec le navire:
1° Ciao immatriculé TL 932 382

Article 3

Le présent arrêté est pris au titre de la réglementation spéciale en vigueur dans les espaces de cœur du Parc national des Calanques et ne se substitue pas aux obligations des armateurs suscités et aux autres autorisations nécessaires à l'exercice de leurs activités.

Article 4

Tout nouvel armateur ou pour un armateur existant, tout nouveau navire, exerçant une activité de transport de passagers est subordonné à une autorisation du directeur, qui procède annuellement à la modification du présent arrêté.

Article 5

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de l'établissement public du parc national des Calanques.

À Marseille, le 16 mai 2014,

Le Directeur,



François BLAND

- Copie : - Préfecture maritime de la Méditerranée
- Préfecture de la région PACA
- Direction régionale des douanes de Marseille
- Direction interrégionale de la mer
- Direction départementale des territoires et de la mer 13
- Direction départementale des territoires et de la mer 83
- Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Le présent arrêté peut être contesté par recours gracieux auprès de l'autorité qui la délivre, par envoi recommandé, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Il peut également être contesté, dans le même délai devant le Tribunal administratif de Marseille territorialement compétent.